

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1543

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

Après la première occurrence du mot :

« santé »

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 61 :

« mentionné » sont remplacés par les mots : « la Plateforme des données de santé mentionnée » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.